



Bureau de la mairie pour
les affaires de l'immigrant



Que faire lorsqu'un ami ou un membre de votre famille est détenu par ICE/Immigration ?

Foire aux questions

Vous pouvez confirmer que votre ami ou un membre de votre famille est détenu en consultant le système de localisation de l'ICE en ligne à l'adresse suivante : locator.ice.gov.

Pour utiliser le localisateur, vous aurez besoin de certaines informations concernant votre ami ou votre famille, telles que :

- Pays de naissance ET « Numéro A» **OU**
- Pays de naissance, prénom, nom de famille et date de naissance. (Attention : le nom doit être correctement orthographié).



CONSEIL : Le « numéro A » (A number) est un numéro d'identification à 8 ou 9 chiffres qui figure sur la plupart des documents d'immigration. Il suit la lettre A. Il peut également figurer sur le bracelet d'une personne lorsqu'elle est détenue. Par exemple : A 000-000-000

Si vous n'avez pas son numéro A, demandez-le à votre ami ou au membre de votre famille lorsque vous avez de ses nouvelles.



1-800-354-0365

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00

Des services d'interprétation sont disponibles dans la langue de votre choix.

Pour obtenir une aide juridique gratuite et confidentielle en matière d'immigration, vous pouvez appeler le service d'assistance juridique à l'immigration du Bureau de la mairie pour les affaires de l'immigrant (Mayor's Office of Immigrant Affairs, MOIA).



Appelez le 311

Dites « Immigration »

Des services d'interprétation sont disponibles.



Le droit de l'immigration est complexe. Méfiez-vous des escroqueries juridiques en matière d'immigration ou des prestataires frauduleux qui peuvent faire de fausses promesses.

N'oubliez pas : Un notaire public qui n'est pas un avocat agréé ne peut pas remplir ou déposer des formulaires d'immigration en votre nom. Il ne doit pas non plus vous donner de conseils juridiques.

**Mon ami ou un
membre de ma
famille a été
détenu par
ICE/Immigration.
Comment puis-je
le localiser ?**



Si ICE/Immigration détient votre ami ou le membre de votre famille dans la ville de New York ou ses environs, il sera traité dans un bureau d'ICE à Manhattan. Cela prend généralement une journée. Il sera ensuite transféré dans un centre de détention. En général, le centre de détention se trouve à New York ou dans le New Jersey. Parfois, les personnes peuvent être placées dans un centre de détention pour immigrants dans d'autres États. Les centres de détention peuvent être situés dans une prison ou dans un bâtiment fédéral.

Arrestation

**Traitement
dans un
bureau d'ICE**

**Transfert vers
un centre de
détention d'ICE**

**Puis-je rendre
visite à un ami
ou à un membre
de ma famille
en toute
sécurité ?**

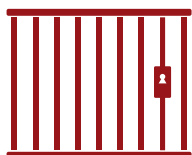
**Comment puis-
je les voir et
leur envoyer de
l'argent ?**





Note : Si vous craignez qu'un problème lié à votre propre dossier ou à votre statut d'immigré vous mette en danger en rendant visite à un ami ou à un membre de votre famille, *il est conseillé de consulter un avocat.*

Avant votre visite :



Vérifiez les exigences de chaque centre de détention en matière d'identification et si une vérification des antécédents est nécessaire.



Renseignez-vous en consultant le site: www.ice.gov/detention-facilities. Il se peut que vous deviez appeler l'établissement de détention pour confirmer les informations.



Vous devez être inscrit sur la liste des visites de votre ami ou de votre famille et vous ne pouvez lui rendre visite qu'aux jours et heures fixés par l'établissement.

**Comment mon
ami ou un
membre de ma
famille peut-il
obtenir un
avocat ?**





Le gouvernement américain ne fournit pas d'avocats aux immigrants menacés d'expulsion.



Votre ami ou le membre de votre famille peut se voir attribuer un avocat par le projet d'unité des familles d'immigrés de New York (New York Immigrant Family Unity Project - NYIFUP).



NYIFUP est un programme municipal qui **fournit gratuitement des avocats de qualité aux New-Yorkais détenus par l'ICE/immigration et qui ont un dossier en cours devant le tribunal de l'immigration.**

Passez à la page suivante pour en savoir plus sur ce programme.



NYIFUP attribuera un avocat gratuit aux personnes qui remplissent les conditions requises. Pour en bénéficier, la personne **doit être détenue et remplir les conditions suivantes :**



Le dossier d'expulsion se trouve au tribunal de l'immigration de Varick St. Si l'affaire est portée devant un tribunal du New Jersey, la personne doit être résidente de la ville de New York ;



La personne détenue n'a pas d'avocat ;



Il s'agit de la première audience devant le tribunal de l'immigration pour ce dossier ; et



Le revenu du ménage est inférieur à 200 % du seuil de pauvreté fédéral.

La désignation d'un avocat peut avoir lieu peu après la première audience préliminaire (master calendar hearing).



Certaines personnes ne peuvent PAS bénéficier d'un avocat dans le cadre de ce programme.

Veillez noter que ce programme fournit des avocats aux personnes dont le dossier d'immigration est en cours devant un juge de l'immigration dans un tribunal de l'immigration. Il n'est pas possible de représenter les personnes qui ont déjà reçu un ordre d'expulsion ou qui n'ont pas d'affaire en cours.



1-800-354-0365

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00

Des services d'interprétation sont disponibles dans la langue de votre choix.

Si votre ami ou le membre de votre famille ne remplit pas les conditions requises pour bénéficier de NYIFUP, vous pouvez appeler **le service d'assistance juridique à l'immigration du MOIA** pour obtenir des informations et une aide juridique.

Si votre ami ou membre de votre famille a déjà été en contact avec des agents fédéraux de l'immigration et a été expulsé, ou est en train d'être transféré hors de New York ou du New Jersey, contactez immédiatement un avocat.

Si l'une de ces situations s'est produite, il est possible que votre ami ou le membre de votre famille soit confronté à une expulsion rapide et qu'il ait besoin d'une assistance juridique immédiate en matière d'immigration. Il est nécessaire d'obtenir tous les documents relatifs aux procédures d'immigration antérieures dont il a pu faire l'objet.



**Comment
connaître la
date de la
première
audience ?**



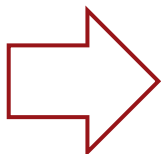


1-800-898-7180

Vous pouvez connaître la date et le lieu de l'audience en appelant la ligne d'information du tribunal de l'immigration.

Il s'agit d'un système d'information automatisé. Aucune personne ne répondra à l'appel. Le système ne fournit des informations qu'en anglais et en espagnol.

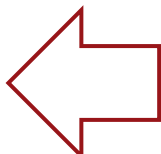
**Tapez 1 pour l'anglais
et 2 pour l'espagnol**



**Entrez ou prononcez le
"numéro A". Le système
automatisé le répète.
Appuyez sur 1 pour
confirmer.**



**Tapez 1 pour
confirmer**



**Un système
automatisé épellera le
nom de votre ami ou
membre de votre
famille.**



**Tapez 1 pour connaître
la date de la prochaine
audience**



Note : Si la personne apparaît dans le système mais qu'elle n'a pas de date d'audience



Appuyez sur 3 pour consulter les anciennes décisions.

S'il est indiqué qu'un tribunal a "ordonné l'expulsion", cela signifie que votre ami ou le membre de votre famille ne bénéficiera pas d'une nouvelle audience.



Vous pouvez également consulter les informations du tribunal en ligne en utilisant ce site web et en tapant le numéro A, disponible en anglais et en espagnol.

<https://acis.eoir.justice.gov/en/>

**Combien de
temps seront-ils
détenus ?**



Il est difficile de répondre à cette question, qui dépend de chaque cas particulier. Votre ami ou le membre de votre famille sera détenu jusqu'à la fin de son procès ou jusqu'à ce que le juge lui accorde une libération sous caution.



Tout le monde n'a pas la possibilité de demander une caution. Lors de l'audience de libération sous caution, le juge de l'immigration détermine si la personne peut être libérée de la détention par les services de l'immigration, à condition qu'elle (ou une personne de confiance qu'elle connaît) soit en mesure de payer une caution.



Une caution pour l'immigration est un paiement au gouvernement américain en échange de la libération de la personne détenue et de sa promesse de remplir les conditions de sa libération, qui peuvent inclure les exigences du juge dans le cadre de l'affaire d'immigration en cours.

Il existe peut-être d'autres moyens de contester leur détention, même si le gouvernement estime que votre ami ou membre de votre famille ne remplit pas les conditions requises pour une audience de libération sous caution. Pour ce faire, un avocat expérimenté devra examiner attentivement son dossier.

Aide financière pour la caution

Si la caution a été accordée et que vous n'en avez pas les moyens, vous pouvez bénéficier d'une caution (en partie ou en totalité) versée par des organisations à but non lucratif qui aident les immigrants et leurs amis ou membres de la famille à payer les cautions. Voici quelques ressources :

Le fonds Envision Freedom



Consultez leur site Internet pour savoir s'ils acceptent les recommandations de caution :
<https://envisionfreedom.org/get-support/#reach-out>

The Black Immigrants Bail Fund



Envoyez-leur un courriel à
blackimmigrantbailfund@gmail.com



Remplissez le formulaire de demande sur leur site :
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe0juxeG-Jl-0EZyilbp3WXf26UWQOpmunDBxmDgMNYlRIAPA/viewform>

The LGBTQ Freedom Fund



Envoyez-leur un courriel à : info@lgbtqfund.org,



Consultez leur site <https://www.lgbtqfund.org/>



Appelez le 786-233-8969

**Quelles sont les
autres mesures
à prendre ?**





Si vous ou quelqu'un d'autre avez été témoin direct de l'arrestation par les services de l'immigration, vous devez **noter tout ce qui s'est passé lorsque votre ami ou membre de votre famille a été arrêté et placé en détention.**



Notez le plus de détails possible et **rassemblez toutes les preuves matérielles ou photographiques.**

Notes :

www.nyc.gov/knowyourrights

Pour obtenir les informations les plus récentes,



- **Pointez l'appareil photo de votre téléphone sur le code QR ci-dessous et maintenez-le en place pendant quelques secondes.**
- **Appuyez sur la notification qui apparaît pour accéder aux informations.**

